

### Le contexte

Parce que la bibliothèque est avant tout un service public, elle doit s'adresser à l'ensemble des citoyens quels que soient leur situation, leur empêchement ou leur facteur d'éloignement.

La loi de février 2005 pour l'égalité des droits et des chances oblige les établissements recevant du public à être conformes aux normes d'accessibilité. En 2008, 12,5 millions de personnes en France étaient considérées comme étant en situation de handicap. Il est donc essentiel de permettre la complète autonomie de chaque visiteur. La réflexion sur l'accessibilité impacte la manière d'envisager un équipement public dans son environnement : le cadre bâti, la voirie, les aménagements des espaces publics, les cheminements extérieurs.

Mais pas seulement... La bibliothèque se doit d'être visible et accessible à tous. L'article 1.2 de la loi de décembre 2021 relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique indique : « [Elles] conçoivent et mettent en œuvre des services, des activités et des outils associés à leurs missions ou à leurs collections. Elles en facilitent l'accès aux personnes en situation de handicap. Elles contribuent à la réduction de l'illettrisme et de l'illectronisme. Par leur action de médiation, elles garantissent la participation et la diversification des publics et l'exercice de leurs droits culturels ».

L'accueil, la signalétique, le mobilier, la circulation, la mise à disposition de collections et de matériels spécifiques, le programme d'actions culturelles, la bienveillance et la formation des équipes, sont autant de leviers déterminants pour favoriser un accès adapté aux différents usages qu'offre la bibliothèque... et pour l'ensemble des publics.

### La rédaction d'un schéma d'accessibilité

Pourquoi ? Engager une commune et ou une intercommunalité dans une démarche visant, au-delà de la législation, à favoriser l'inclusion de l'ensemble de la population.

Quand ? Pour un projet de nouvelle bibliothèque, un réaménagement, un projet d'établissement, une mise en réseau...

C'est quoi ? Un document de quelques pages, partie intégrante du projet culturel de la bibliothèque et comportant un état des lieux, des enjeux, des orientations stratégiques et des objectifs opérationnels pour une période de 3 à 5 ans.

Comment ? Rédaction du schéma, validation par les élus, mise en place des actions, communication et bilan.

Par qui ? Les élus seront garants de la rédaction du schéma avec l'implication des équipes bénévoles et salariées. Son élaboration bénéficiera de l'aide des services de la Direction des Bibliothèques et si besoin de la Direction Régionale des Affaires Culturelles.

## Critères à développer

### *Aménagement extérieur :*

- L'identification de la bibliothèque (panneaux routiers directionnels)
- Le stationnement (places de parking, gratuité du stationnement, offre de transport public)
- Le cheminement (large, éclairé, stable, rampe d'accès, assises)
- La signalétique (identification de la bibliothèque, affichage des horaires)
- L'accès à la bibliothèque et aux services (porte d'accès identifiée, portes automatiques)
- ...

### *Aménagement intérieur :*

- La circulation intérieure (passage PMR, sol stable, rampe, ascenseur)
- L'aménagement des espaces (mobiliers à hauteur PMR, assises, mobilier mobile)
- Aspects techniques (acoustique, éclairage, sanitaires, alarmes)
- ...

### *Signalétique et communication :*

- Lisible (contraste, taille, police de caractères)
- Compréhensible (pictogrammes, Facile à lire et à comprendre)
- ...

### *Conditions d'accès :*

- Tarification (gratuité, proposition de tarifs réduits, ...)
- Horaires (adaptés aux usages de la population, créneaux spécifiques)
- Autres équipements (boîte de retour, automates de prêt/retour)
- Conditions d'emprunt (quotas larges, prolongation possible, réservation)
- ...

### *Équipe :*

- Organisation (réfèrent handicap/accessibilité, charte d'accueil, personnel en situation de handicap)
- Formation
- Réfèrent de la collectivité sur l'accessibilité
- ...

### *Collections :*

- Diversité des supports et des contenus (LSF, braille, gros caractères, DYS, Facile à lire...)
- Accès (espace Lire Autrement, durée spécifique, matériel adapté)
- ...

### *Services et matériels proposés :*

- Portail et catalogue accessibles
- Portage à domicile
- ...

### *Médiation et partenariats :*

- Animations adaptées
- Hors les murs
- Partenaires locaux (résidences, ESAT...)